

## Patinoire communale

### Avis aux patineurs et patineuses

#### A VOTRE ARRIVEE

1. La patineuse ou le patineur viennent s'annoncer au responsable des patins.
2. La patineuse ou le patineur donnent une contremarque pour la location des patins.

#### AU RETOUR DES PATINS

1. La patineuse ou le patineur doivent contrôler que chaque paire de patin soit rendue correctement, soit de la manière suivante :
  - La languette correctement mise à l'intérieur du chausson
  - Les boucles des patins fermées
  - Les lacets correctement remis, selon les instructions du personnel de caisse
  - Les lames de patins essuyées

Espace Gruyère vous remercie de votre précieuse collaboration.